

AUDIENCE PAR MOYENS TECHNOLOGIQUES

Guide d'utilisation de l'outil Microsoft Teams
À l'intention des participants/partenaires

Septembre 2020

PARTICIPER OU ASSISTER À UNE AUDIENCE ¹

Ce guide est destiné aux personnes qui participent ou qui assistent à une audience tenue en salle virtuelle ou semi-virtuelle à l'aide de Microsoft Teams. Il explique les différentes étapes et les meilleures pratiques à suivre afin de se connecter à une audience tenue par moyens technologiques.

Microsoft Teams est un logiciel de téléconférence utilisé pour communiquer avec d'autres personnes à l'aide d'un ordinateur, d'un ordinateur portable, d'une tablette, d'un appareil mobile ou d'un système de visioconférence.

MISE EN GARDE ET ENGAGEMENT

La personne qui accède à une audience, tenue par moyens technologiques, s'engage à :

- N'effectuer aucune captation d'images ou aucun enregistrement vidéo ou sonore de tout ou partie de l'audience tenue en salle virtuelle ou semi-virtuelle, sous quelque forme que ce soit. Le journaliste qui a prouvé sa qualité peut cependant effectuer son propre enregistrement sonore de cette audience, dans la mesure où il n'en fait aucune forme de diffusion ;
- ne pas reproduire ou communiquer de quelque façon que ce soit tout ou partie des images ou de la voix de l'audience tenue en salle virtuelle ou semi-virtuelle ;
- ne pas partager l'identifiant reçu pour participer ou assister à une audience qui se tient à huis-clos ;
- ne pas permettre à d'autres personnes d'assister avec elle à l'audience à huis clos tenue en salle virtuelle ou semi-virtuelle.

Ces règles s'appliquent à moins qu'un tribunal n'en décide autrement.

La contravention à ces règles pourrait être passible de poursuites judiciaires ou d'outrage au tribunal.

De plus, le fait pour vous de procéder à la connexion à la salle virtuelle ou semi-virtuelle confirme la prise de connaissance des conditions d'utilisation et l'engagement à les respecter.

¹ Le terme audience peut référer à différents types de rencontres, telle audience, conférence de règlement à l'amiable ou conférence de gestion.

Prérequis techniques



Vous devez utiliser :

- Un appareil intelligent ou un ordinateur doté de capacités audio et vidéo* et système de visioconférence.
- Une caméra Web avec votre ordinateur. La plupart d'entre elles procurent une qualité vidéo adéquate.
- Une connexion internet à débit élevé : vitesse de connexion supérieure à 2Mb/s; pour une meilleure expérience, 10Mb/s ou plus est recommandée**.
- Les navigateurs Google Chrome ou Microsoft Edge Chromium si la version WEB est utilisée.

* <https://docs.microsoft.com/fr-ca/microsoftteams/hardware-requirements-for-the-teams-app>

** [Vous pouvez vérifier votre vitesse Internet en utilisant le site : www.speedtest.net.](http://www.speedtest.net)



Recommandations techniques

Afin d'optimiser votre utilisation de Microsoft Teams, téléchargez, installez* et utilisez l'application Microsoft Teams.

Si vous ne souhaitez pas le faire, utilisez le navigateur Web Chrome ou Microsoft Edge Chromium. Dans ce cas, un seul participant à la fois sera visible à l'écran.

Si vous utilisez un ordinateur, connectez-vous au réseau internet avec un câble plutôt qu'avec le Wi-Fi.

Fermez votre VPN lors d'une audience tenue par Microsoft Teams.

Permettez à votre appareil/ordinateur d'accéder à votre microphone et à votre caméra lorsque requis.

Utilisez un casque d'écoute pour éviter les problèmes audio.

Fermez vos autres applications de vidéoconférence (par exemple : Skype, Zoom, etc.)

Évitez la lumière directe du soleil en positionnant votre caméra de façon à ce qu'elle ne soit pas face à une fenêtre. Si ce n'est pas possible, fermez les stores ou les rideaux.

INSTALLATION DE MICROSOFT TEAMS

Pour installer Microsoft Teams sur votre ordinateur ou votre appareil intelligent :

Utilisez le lien suivant, qui vous guidera <https://www.microsoft.com/fr-ca/microsoft-365/microsoft-teams/download-app#desktopAppDownloadregion>

OU

Cliquer sur le texte **Rejoindre la réunion Microsoft Teams** apparaissant à votre convocation par courriel. Ce lien vous guidera vers une fenêtre de choix :

Comment voulez-vous rejoindre votre réunion Teams ?

1 **Télécharger l'application Windows**
Utilisez l'application de bureau pour une expérience optimale.

Téléchargez l'application Windows et suivez les étapes proposées.

2 **Continuer sur ce navigateur**
Aucun téléchargement ou installation n'est requis.

Ignorez l'installation de Microsoft Teams, en cliquant sur l'option 2, si vous ne voulez pas installer l'application et utilisez la version du navigateur Web.

3 **Ouvrir votre application Teams**
Vous avez déjà installé l'application ? Accédez directement à votre réunion.

L'installation de Microsoft Teams est requise une seule fois ; lors des prochaines connexions, ignorez cette étape et choisir l'option 3 ; Ouvrir votre application Teams.

SE JOINDRE À UNE AUDIENCE

- 1 PAR TEAMS :** Le jour de l'audience, cliquez sur le lien « **Rejoindre la réunion Microsoft Teams** » dans le corps du courriel de l'invitation.
- 2 PAR TÉLÉPHONE :** Le jour de l'audience, composez un des deux numéros indiqués dans le corps du courriel de l'invitation. Composez ensuite le numéro qui apparaît en bas suivi du symbole carré (#). Dans l'exemple ci-bas: 955050218#
- 3 PAR UN SYSTÈME DE VISIOCONFÉRENCE :** Le jour de l'audience, composez le numéro à 10 chiffres situé après l'ID de la conférence VTC suivi de @teams.justice.gouv.qc.ca à l'aide de la manette ou du panneau tactile du système de visioconférence. Dans l'exemple ci-bas: 1126259589@teams.justice.gouv.qc.ca

1 [Rejoindre la réunion Microsoft Teams](#)
+1 581-319-2194 Canada, Quebec (Numéro payant)
(833) 450-1741 Canada (Numéro gratuit)
ID de conférence : 955 050 218#
Numéros locaux | Réinitialiser le code confidentiel | En savoir plus sur T
Rejoindre à l'aide d'un dispositif de vidéoconférence
2 teams@teams.justice.gouv.qc.ca ID de la conférence VTC : 1126259589
3 [Autres instructions relatives à la numérotation VTC](#)

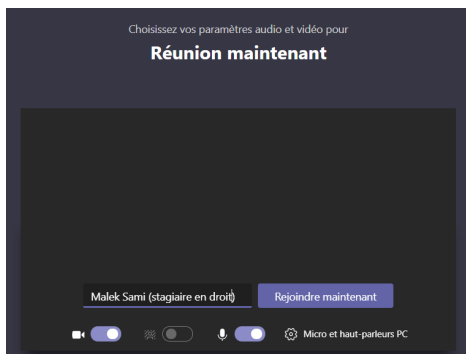
Selon votre situation de connexion, les fenêtres Teams suivantes s'afficheront :

Vous ne disposez pas d'un compte MJQ/TEAMS ou vous vous connectez par un système de visioconférence

Inscrivez votre nom en respectant les instructions ci-après*

Et

Cliquez sur le bouton « Rejoindre maintenant »

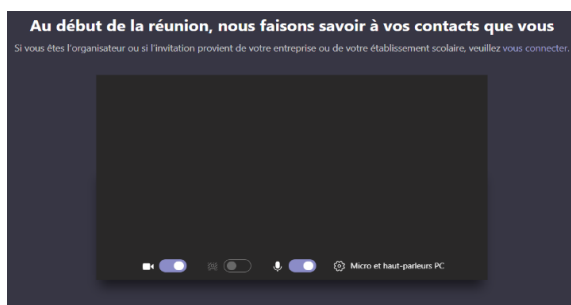


Vous disposez d'un compte MJQ/TEAMS

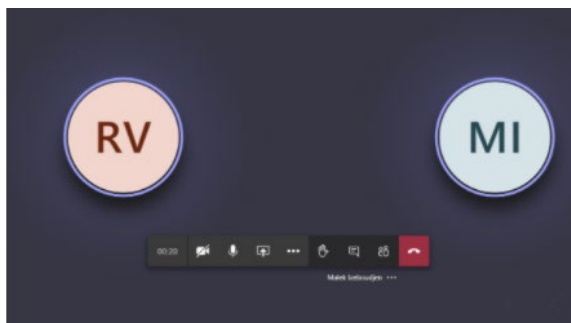
Cliquez sur le bouton « Rejoindre maintenant »



Vous êtes dans la salle d'attente. Attendez qu'on vous fasse entrer (virtuellement).



L'audience s'ouvrira par la suite



***POUR VOUS IDENTIFIER**

Inscrivez votre nom de la façon suivante, pour faciliter le déroulement de l'audience et l'identification des participants :

Les avocats : Me Nom (partie représentée)

Les parties : Prénom, Nom (précisez : demandeur, défendeur ou autre)

Les autres participants : Prénom, Nom (précisez votre qualité : témoin, expert, interprète)

Pour les personnes qui assistent à une audience publique : la mention peut se limiter à inscrire public

Les personnes qui assistent à une audience à huis clos : Prénom, Nom (précisez votre qualité : personne expressément autorisée par le juge, journaliste, avocat, notaire, stagiaire en droit)

TESTEZ VOTRE INSTALLATION

Avant une première connexion, les jours précédents ou au plus tard une heure avant le début de l'audience, il est nécessaire d'effectuer un test de connexion avec le Service des ressources audiovisuelles et électroniques (SRAVE) du ministère de la Justice du Québec. Si le technicien est occupé lors du test de connexion, veuillez réessayer un peu plus tard.

Si vous éprouvez des difficultés de connexion ou si vous n'êtes pas en mesure de rejoindre un technicien du SRAVE pour effectuer un test de connexion, veuillez communiquer avec le service technique aux coordonnées indiqués plus bas.

Environnement test du SRAVE Service d'assistance

Pour toutes questions concernant la visioconférence, un technicien est à l'écoute

du lundi au vendredi 08h00 à 17h00.

Par l'application **Teams** en cliquant sur le lien suivant :
[Rejoindre la réunion Microsoft Teams](#)

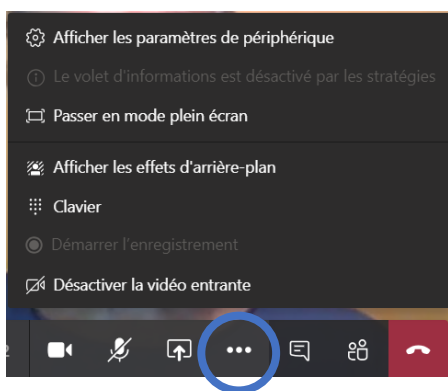
En utilisant un système de visioconférence,
Composez : **1173998390@teams.justice.gouv.qc.ca**


Par téléphone, composez :
1 (581) 319-2194 Canada, Québec (Numéro payant)
1 (833) 450-1741 Canada (Numéro gratuit)
ID de conférence : 475 793 860#



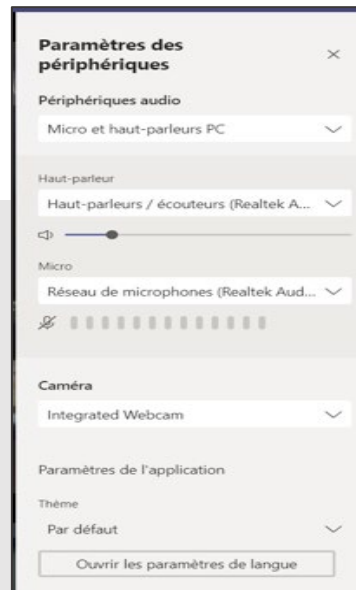
DÉBUTEZ LE TEST

Vous devez vous connecter en suivant les étapes tel qu'indiqué dans la rubrique « Se joindre à une audience ». Une fois votre connexion établie, effectuez les manipulations **1,2 et 3** illustrées ci-dessous.



- 1 Cliquez sur les trois points de la barre Teams
- 2 Cliquez sur le bouton Paramètres . Vous serez dirigé au menu 3.

3



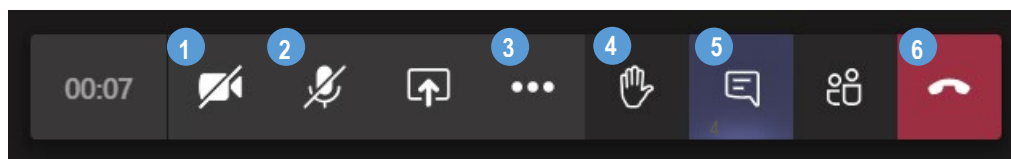
Assurez-vous de tester :

Les **haut-parleurs** en cliquant sur le symbole du haut-parleur pour générer le signal sonore. Si vous ne l'entendez pas, vérifiez le volume de votre appareil.

Le **microphone** en parlant et en vérifiant que la barre de son (barre de modulation) réagit à votre voix.

La **caméra** en vérifiant que vous apparaissez à l'écran. Les options de caméra s'affichent dans un menu déroulant si vous en avez plusieurs.

FONCTIONS DISPONIBLES LORS DE L'AUDIENCE



1 Caméra

« Activer la caméra » pour montrer votre image en temps réel aux autres (recommandé)

« Désactiver la caméra » pour masquer votre image. Une photo de profil ou vos initiales s'afficheront.

2 Son

« Désactiver le son » pour éviter les bruits de fond lorsque les autres parlent.

« Rétablir le son » pour participer à la conversation verbale.

3 Autres actions

Lorsque vous cliquez sur l'icône *points de suspension*, un sous-menu présente des fonctions supplémentaires.

Veillez n'utiliser ce bouton que lors de la réalisation du test d'installation.

4 Main levée

Pour demander la parole, cliquez sur l'icône Main levée et recliquez sur l'icône Main levée pour annuler la demande de parole «Baisser la main ».

5 Fenêtre de clavardage

La fenêtre de conversation est masquée par défaut. Veuillez n'utiliser la conversation que pour y exprimer un problème technique en appuyant sur : « Afficher la conversation »

6 Quitter la réunion

« Raccrocher » permet de fermer votre session. La réunion peut se poursuivre sans vous.

CONSIGNES

Si vous n'avez pas la parole, mettre votre microphone en sourdine. Omettre de le faire pourrait perturber les autres participants. **La permission du juge est requise pour prendre la parole.**

Lorsqu'une salle d'audience physique est nécessaire, il est recommandé de fermer les haut-parleurs des ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents afin d'éviter les retours de son.

DÉPANNAGE

Cette section explique les problèmes susceptibles de survenir lors d'une audience tenue avec l'outil Microsoft Teams et suggère des étapes de résolution.

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution
« Je me suis connecté à l'audience, mais j'ai été subitement déconnecté de la rencontre »	Votre connexion réseau a eu un ralentissement ou une coupure	Essayez de vous reconnecter.
« Je perçois plusieurs coupures au niveau de la vidéo et du son »	Votre connexion réseau n'est pas assez rapide.	Essayez de vous connecter sur le réseau avec un câble et non avec le Wi-Fi. Assurez-vous que vous n'êtes pas connecté sur un VPN. Vérifier que votre vitesse de connexion est supérieure à 10 Mb/s.
« On entend un écho »	Le haut-parleur d'un partenaire est proche de son microphone	Le partenaire devra éloigner le haut-parleur de son microphone.
« On entend du bruit de fond »	Un partenaire a laissé son microphone ouvert	Les partenaires doivent mettre leur microphone en sourdine lorsqu'ils n'ont pas la parole.
« Les partenaires ne peuvent pas m'entendre. »	Le câble du microphone est peut-être débranché ou endommagé.	Branchez le câble du microphone et attendez que l'ordinateur ait fini d'installer les pilotes USB.
	Le bouton « Son » sur l'application TEAMS est désactivé. Le bouton « Mute » sur le casque d'écoute est activé.	Vérifiez que le bouton « Son » sur l'application TEAMS est activé ou « Mute » sur le casque d'écoute est désactivé.
	Les permissions d'utilisation du microphone sur la page Web n'ont pas été accordées	Vérifiez que vous avez cliqué sur «Autoriser» lorsque la page Web vous a demandé l'autorisation d'utiliser le microphone.
	Une application en arrière-plan utilise déjà le microphone	Fermez toute autre application pouvant utiliser le microphone.

Pour l'assistance, veuillez-vous adresser aux ressources d'aides du SRAVE au

1(514) 393-2537 ou 1(866) 423-3248